

2.1 Environnement

En 2011, la **dépense de protection de l'environnement** atteint 46 milliards d'euros, soit + 3,2 % par rapport à 2010. Ce rythme d'évolution, similaire à celui du produit intérieur brut à prix courants, est dû principalement à la hausse des prix des biens et services environnementaux ainsi que des matières premières. La situation est contrastée selon les domaines. Les dépenses de recherche et développement et de protection de la biodiversité augmentent chacune de plus de 10 % en 2011, alors que celles de protection de l'air, du sol et de gestion des déchets radioactifs diminuent. Le dynamisme des dépenses de R&D environnementale est porté en premier lieu par le secteur privé, en lien avec le développement et la mise en place d'une trentaine de pôles de compétitivité avec une thématique développement durable. D'autres dépenses sont liées à la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier autour de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020. Les ménages financent la dépense de protection de l'environnement à hauteur de 13 milliards d'euros. La gestion des déchets et l'assainissement des eaux usées représentent à eux seuls plus de 80 % de ce financement.

Les **dépenses de gestion des ressources naturelles** augmentent fortement en 2011 (+ 7,4 %) pour s'établir à 20 milliards d'euros. Cette croissance n'est portée que par le secteur de la récupération. À l'inverse, les dépenses de prélèvement et de distribution d'eau baissent légèrement.

Les **surfaces artificialisées** occupent près de 9,1 % du territoire métropolitain en 2012, soit environ 5 millions d'hectares. La moitié de ces surfaces correspondent à des sols revêtus ou stabilisés (routes, parkings), dont l'imperméabilisation a notamment des impacts négatifs sur le cycle de l'eau. Les espaces artificialisés se sont étendus d'environ 400 000 hectares depuis 2006, en grande partie aux dépens de terres agricoles, mais aussi des milieux semi-naturels. Le Gouvernement français s'est engagé, au terme de la large concertation nationale issue du Grenelle de l'Environnement, à définir une stratégie de création d'aires protégées. Celles-ci ont progressé en nombre et en surface sur la période 1998-2012, différemment selon leur nature et celle des territoires. Les surfaces sous protection réglementaire se sont particulièrement étendues dans les départements d'outre-mer et y couvrent 28,7 % du territoire début 2012, suite à la création des **parcs nationaux** de Guyane et de la Réunion.

En 2012, les forêts et autres terres boisées occupent environ 40 % de la superficie de l'Union européenne à 27, contre un quart pour les sols cultivés et un cinquième pour les prairies. Les forêts couvrent plus de la moitié du pays en Suède, en Finlande, en Estonie, en Slovénie et en Lettonie. La France présente des pourcentages similaires pour ces trois types d'occupation des sols. ■

Définitions

Convention de Ramsar : la Convention sur les zones humides, signée à Ramsar, en Iran, en 1971, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Dépense de gestion des ressources naturelles : effort financier que consacrent les différents agents à l'adduction en eau potable et en récupération-recyclage.

Biodiversité, dépense de protection de l'environnement, dépense en énergies renouvelables, éco-activités, parc national, parc naturel régional, réseau Natura 2000, réserve naturelle, surface artificialisée : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'économie de l'environnement en 2011 », SOeS, édition 2013.
- « Chiffres clés de l'environnement – édition 2013 », *Repères*, SOeS, octobre 2013.
- « Bâtiments, routes et autres zones artificielles couvrent 5 % de l'UE... et les forêts 40 % », *communiqué de presse*, Eurostat, octobre 2013.
- « La dépense de protection de l'environnement atteint 46 milliards d'euros en 2011 », *Le point sur* n° 173, août 2013.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Occupation physique du territoire

en milliers d'hectares

	1990	2000	2010
Sols bâtis	858	825	849
Sols revêtus ou stabilisés	1 440	1 684	2 320
Autres sols artificialisés	1 077	1 577	1 733
Sols cultivés	22 866	19 268	18 783
Sols boisés	15 554	16 833	17 000
Landes, friches, maquis, garrigues	2 603	2 320	2 853
Surfaces toujours en herbe	8 552	10 462	9 462
Sols nus naturels	895	849	967
Zones sous les eaux	934	976	901
Zones interdites	140	125	51
Total	54 919	54 919	54 919
dont surfaces artificialisées (en %)	6,1	7,4	8,9

Note : les évolutions sont à étudier avec précaution car les enquêtes successives présentent des ruptures de série.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas.

Dépenses liées à l'environnement

en millions d'euros courants

	2000 (r)	2005 (r)	2011 (p)
Air	1 704	1 987	2 908
Eaux usées	9 643	11 596	12 717
Déchets	9 270	12 406	15 697
Sol, eaux souterraines et de surface	700	1 163	1 537
Bruit	1 487	1 918	2 148
Biodiversité et paysages	1 165	1 423	2 161
Déchets radioactifs	570	693	714
Recherche et développement	2 150	2 919	4 221
Administration générale	1 617	2 543	3 941
Protection de l'environnement (1)	28 307	36 646	46 043
Adduction en eau potable	9 790	11 874	12 916
Récupération	3 406	4 620	7 079
Dépense de gestion des ressources (2)	13 195	16 494	19 995
Dépense liée à l'environnement (1)+(2)	41 503	53 140	66 038
Espaces verts urbains	2 131	2 904	3 633

Source : SOeS.

Espaces protégés et gérés en 2012

Types d'espace	France métropolitaine		DOM		France	
	Nombre	Surface totale en km ²	Nombre	Surface totale en km ²	Nombre	Surface totale en km ²
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	752	1 542	31	308	783	1 850
Zones humides au titre de la Convention de Ramsar	32	7 701	6	2 753	38	10 453
Réserves de biosphère (zone centrale, zone tampon et aires de coopération)	9	35 564	1	2 470	10	38 034
Sites Natura 2000	1 754	110 718	///	///	///	///
dont : ZPS au titre de la directive « Oiseaux » ¹	387	78 732	///	///	///	///
propositions de SIC et de ZSC au titre de la directive « Habitats » ^{2,3}	1 367	74 698	///	///	///	///
Parcs nationaux	7	16 082	3	38 232	10	54 314
dont cœurs de parc	7	4 097	3	21 508	10	25 604
Réserves naturelles nationales	149	1 715	13	3 040	162	4 756
Réserves naturelles de Corse	6	838	///	///	///	///
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage	9	360	0	0	9	360
Réserves biologiques domaniales ou forestières	211	369	10	1 274	221	1 643
Parcs naturels régionaux (PNR)	46	76 180	2	6 968	48	83 148
Parc naturel marin	3	8 815	1	68 313	4	77 128

1. ZPS : Zones de protection spéciale.

2. SIC : Sites d'intérêt communautaire.

3. ZSC : Zone Spéciale de Conservation.

Source : SOeS.

Occupation physique des sols de l'Union européenne en 2012

en % de la superficie totale

	Forêts ¹	Sols cultivés	Prairies	Eaux et zones humides	Zones artificielles ²	Landes ³	Sols nus ³	Forêts ¹	Sols cultivés	Prairies	Eaux et zones humides	Zones artificielles ²	Landes ³	Sols nus ³	
Allemagne	33	33	23	2	8	1	1	Lettonie	56	14	21	6	2	1	1
Autriche	48	18	23	2	6	1	3	Lituanie	39	27	27	4	3	0	1
Belgique	25	28	32	1	13	0	0	Luxembourg	31	18	37	1	12	0	1
Bulgarie	43	32	17	1	2	4	1	Malte	5	27	11	1	33	15	8
Chypre	30	19	15	1	7	21	7	Pays-Bas	13	23	38	11	12	2	1
Danemark	18	49	21	2	7	1	1	Pologne	36	34	22	2	4	1	1
Espagne	37	28	14	1	4	12	5	Portugal	44	18	15	2	6	12	3
Estonie	61	11	16	7	2	2	1	Rép. tchèque	39	34	20	2	4	1	1
Finlande	72	5	4	16	2	1	1	Roumanie	31	36	25	3	2	2	1
France	32	31	27	2	6	2	1	Royaume-Uni	20	22	40	5	7	6	1
Grèce	37	23	11	2	4	19	3	Slovaquie	46	28	19	1	3	2	1
Hongrie	24	47	19	3	4	2	1	Slovénie	60	12	21	1	4	1	1
Irlande	13	5	67	7	4	2	2	Suède	76	4	5	12	2	1	1
Italie	35	32	15	3	8	5	2	UE à 27	41	25	20	5	5	4	2

1. Y.c. autres zones boisées.

2. Les zones artificielles comprennent les constructions couvertes, les zones construites non-bâties et les équipements linéaires (routes et voies ferrées).

3. Les landes sont des zones dominées par des arbustes et des plantes ligneuses, les sols nus des zones sans végétation ou recouvertes de lichens.

Source : Eurostat.